



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS MARS 2022

Numéro 005



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

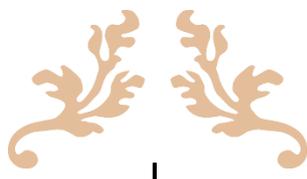
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°005 Mars 2022

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Émérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

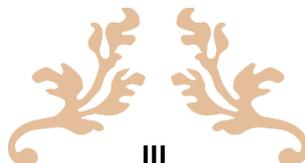
Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi- République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU A**gba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

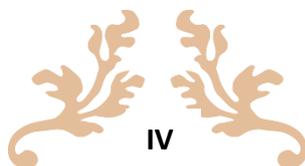
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN B**enoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE A**ntoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

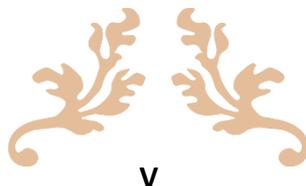
-**BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan M**ohamed, Maitre de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

MAGNETINE Assindah & TAGBA Mawaba & PRE N'Gwè

Le culte de la limitation des mandats présidentiels dans la gouvernance politique en Afrique.....7-19

Mamadou Bouna TIMERA

Incidences socio-économiques de la coopération du Japon au Sénégal : de la réalité aux perceptions à Cayar20-35

André DIA

Genre et recherche de renseignements dans la partie septentrionale du Cameroun pendant la période coloniale française36-51

DIALLO Adama & KIENDREBEOGO Salif

Comprendre la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union Européenne au Sahel (1992-2021)52-67

Dramane Chabi Bouko

La nouvelle géopolitique internationale de la Chine sur les territoires contestés : Des menaces aux actions ?.....68-84

DIERMA Ousséni

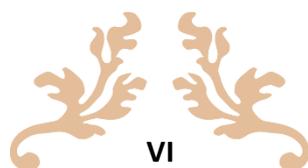
Mounier et la démocratie en Afrique.....85-99

SECK Ibrahima

Le Njambur et l'administration coloniale, de la guerre des marabouts à l'instauration d'une culture de rente : l'arachide, de 1790 à 1855.....100-115

Thierry DJIFACK

L'espace maritime: Un enjeu frontalier majeur dans le golfe de guinée.....116-127





Comprendre la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union européenne au Sahel (1992-2021)

DIALLO Adama

Université Catholique de Louvain / ad.diallo@student.uclouvain.be

KIENDREBEOGO Salif

Université Norbert Zongo / salif.kiendrebeogo@yahoo.com

Résumé

Les relations entre l'Union européenne et l'Afrique Subsaharienne remontent à la création de la Communauté Economique Européenne (CEE) en 1957 qui apportait son soutien aux pays africains au plan économique et social. Toutefois, cette aide s'est progressivement politisée dans les années 90 avec le traité de Maastricht consacrant le passage de la CEE à l'Union européenne (UE), élargissant ainsi son champ d'action et lui permettant dès lors d'agir sur de nouveaux fronts notamment dans les domaines politiques, diplomatiques, stratégiques, économiques, de l'éducation voire culturels. Elle a consacré l'émergence des instruments, tels que la Politique étrangère et de sécurité commune PESC, Politique européenne de sécurité et de défense PESD, devenue par la suite Politique de sécurité et de défense commune PSDC, qui sous-tendent développer l'approche globale de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans le monde. Pour cette stratégie, le Sahel apparaît comme une zone de prédilection de l'UE en tant qu'acteur principal et un terrain d'expérimentation de la PESD/PSDC dans une forme de partenariat teintée de néocolonialisme. Ainsi, l'UE au travers de ces institutions va jouer le rôle de *messianisme pacificateur* non seulement au Sahel ou en Afrique et dans le monde. Alors la stratégie et les outils utilisés confèrent clairement et donnent une marge de manœuvre voire une large possibilité "aux forces armées" de l'UE de se projeter hors des frontières de l'Union pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale soit sous la demande de l'Etat en situation d'instabilité ou soit par une ingérence humanitaire. Ne possédant pas sa propre force armée, elle est constituée en cas d'une nécessité d'intervention selon la contribution militaire de chaque Etat membre mais qui reste aussi volontaire. Et les interventions militaires sont financées par le mécanisme Athéna mis en place par l'Union.

Mots-clés : Politique, politisation, coopération au développement, Union Européenne, Sahel

Abstract

Relationship between the European Union and the Sub-Saharan Africa date back to the creation of the European Economic Community (EEC) in 1957, which provided economic and social support to African countries. However, this aid gradually became politicized in the 1990s with the Treaty of Maastricht sanctioning the transition from the EEC to the European Union (EU), thus broadening its field of action and allowing it to act on new fronts, particularly in the political, diplomatic, strategic, economic, educational and even cultural fields. It consecrated the emergence of instruments, such as the Common Foreign and Security Policy CFSP, European Security and Defense Policy ESDP, which later became the Common Security and Defense Policy CSDP. It aims developing the global strategy of the European Union for security and development in the world. For this strategy, the Sahel appears to be a favorite zone for the EU as a main actor and a testing ground for the ESDP/CSDP in a form of partnership tinged with neocolonialism. Thus, the EU through these institutions will play the role of peacemaker messianism not only in the Sahel but throughout Africa and in the world. So, the strategy and the tools used are clear and give the opportunity to the "armed forces" of the EU to project themselves beyond the borders of the Union to maintain peace and security either at the request of the State in a situation of instability or by humanitarian interference. As the EU does not have its own armed force, the latter is only constituted in the event of a need for intervention according to the military contribution of each Member State. This is a voluntary decision. Military interventions are then financed by the Athena mechanism set up by the Union.

Key words : Policy, politicization, development cooperation, European Union, Sahel

Introduction

Après la crise libyenne de 2011, une multitude de facteurs seront à l'origine des bouleversements (révoltes) sociaux dans les trois Etats du Sahel respectivement le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Ces facteurs sont d'ordres historique et géographique (la richesse en ressources minérales du Sahel) de la zone.

Le chaos libyen a entraîné l'installation des groupes terroristes et djihadistes et le retour en surface des groupes rebelles touaregs sur leur ancienne revendication, notamment l'indépendance de la zone Azawad vis-à-vis du pouvoir central malien. Ce retour corsé des rebelles touaregs maliens et nigériens de la Libye, mettra à mal la cohabitation sociale des populations et l'appareil administratif et gouvernemental, non seulement au Mali et au Niger qui sont les voisins les plus proches de la Libye mais aussi au Burkina Faso surtout après la chute du régime Compaoré en 2014. (A.Diallo, 2021,p.20-27).

Aussi, cette zone est marquée par des trafics de tout genre. Une situation qui débouche sur des conflits intercommunautaires, des attaques terroristes et islamistes parfois orientées sur les institutions des Etats précités.

Devant l'insécurité grandissante, ces Etats, animés d'une volonté de conjuguer leurs efforts, font appel à leurs partenaires historiques communs, notamment la Communauté économique européenne devenue Union européenne et la France dans l'objectif d'une coopération et d'un partenariat pour la résolution de la crise. Il est intéressant de savoir si cette coopération et partenariat existaient bien avant la crise sécuritaire du Sahel.

Historiquement, cette coopération et partenariat remontent à la première moitié du XXe siècle, pendant la période coloniale et étaient au départ beaucoup plus orientés sur le volet d'investissement en termes d'infrastructures et d'accompagnement pour le développement économique et social des colonies. C'est l'exemple du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) octroyé aux colonies qui entretenaient toujours des relations avec les puissances coloniales, notamment la France, la Belgique et bien d'autres.

Mais, cette « aide » sera au fur et à mesure politisée par la CEE-UE notamment par sa politique étrangère¹ et extérieure². Dans ces conditions la question fondamentale est de savoir : comment s'est opérée cette politisation de la politique de coopération et de développement de l'UE en Afrique et particulièrement au Sahel ? Autrement dit, cette aide de l'UE n'est-elle pas présentée à la fois comme atout du décollage des Etats du Sahel mais aussi et surtout comme outils de néocolonisation ?

Pour répondre à cette problématique, notre démarche a consisté à explorer au mieux les ouvrages publiés sur la coopération UE-Afrique et la presse écrite, à nous inspirer des travaux réalisés sur la question dans les revues scientifiques, et à mettre également à contribution les sources électroniques. Cette approche quasi-documentaire, nous a permis d'obtenir une masse d'informations dont l'analyse nous a permis de réaliser le présent travail.

Le plan de réflexion repose d'abord sur la genèse et l'évolution de la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union Européenne en partant de la

¹ Diplomatie et résolution des conflits

² Dans le domaine économique, politique, éducationnel, culturel, etc.

politisation de l'aide au développement jusqu'à l'émergence de la PESD. Par la suite, l'analyse portera sur le Sahel comme terrain de prédilection de l'UE en tant qu'acteur international. Enfin, il est question du Sahel, une officine de la PESD/PSDC, une forme de partenariat ou de néocolonialisme développée par cette aide.

1. Origine de la politisation de la politique de coopération et de développement de l'UE en Afrique et au Sahel

1.1. Génèse, évolution et instruments de la coopération au développement de l'UE au Sahel

L'histoire de la politique de coopération entre l'Union européenne et l'Afrique Subsaharienne remonte à l'époque coloniale qui correspondait également à la création de la Communauté économique européenne (CEE). En effet, le CEE a vu le jour en 1957 par le traité de Rome, signé entre les six Etats fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier CECA. Ce traité prévoyait que : « *les Etats membres conviennent d'associer à la Communauté les pays et territoires non européens entretenant avec la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas des relations particulières* »³, et ces mêmes Etats membres « *contribuent aux investissements que demande le développement progressif de ces pays et territoires.* »⁴.

Alors, un Fonds européen de développement (FED) fut créé pour les Etats de l'Afrique, Caraïbes et Pacifiques (ACP). Les origines de ce Fonds remontent à la naissance de la CEE qui deviendra par la suite Union européenne (UE) en 1992 par le traité de Maastricht. En réalité, ce traité vient élargir son champ d'action, lui permettant dès lors d'agir sur de nouveaux fronts notamment dans les

domaines politiques, diplomatiques, stratégiques, éducatifs économiques, culturels, etc.

Le FED, instrument financier de l'UE, fut alors installé afin de remplir les objectifs fixés par l'article 132 du traité dans l'esprit des fonds d'équipement des Etats membres, en particulier du FIDES Français et du Fonds du Bien-être Indigène belge (FBEI) (V. Dimier, 2014, p.5). Cet instrument est alors un moyen pour les Etats membres de l'Union de maintenir un lien économique et géopolitique considérable avec leurs anciennes colonies.

En tant que fonds abondé directement par les Etats membres de l'Union, il reste hors du budget de l'Union et ne relève donc pas juridiquement des règles communes votées par le Parlement pour les autres instruments⁵.

En outre, jusqu'aux années 1990, le FED a fonctionné sur le prototype des fonds d'investissements créés après la Seconde Guerre mondiale. Pendant des années, ce Fonds européen a permis de doter les pays ACP d'infrastructures dont l'accomplissement de ces infrastructures dépassait leurs capacités techniques et financières. A cet effet, des milliers de kilomètres de tronçons, routes, pistes, d'infrastructures hydrauliques et autres ont contribué à équiper les Etats ACP, souvent pour le plus grand bonheur des entreprises de BTP européennes (D.Lecompte, T.Vircoulon, 2014, p.9).

Aujourd'hui, le FED constitue le principal instrument d'action extérieure de l'UE (environ 35% des fonds alloués à son action extérieure) avec près de 34,3 milliards d'euros prévus pour la période de 2014-2020 (D.Lecompte, T.Vircoulon, 2014, p.6).

³ Art.131 du Traité de Rome

⁴ Art. 132 du Traité de Rome

⁵Le FED est lié à un accord international, à la différence des autres instruments liés directement au budget de l'UE.

La fin de la guerre froide a eu pour effet de modifier le paradigme de l'aide. Alors que dans le contexte du monde bipolaire, l'aide servait notamment à consolider les liens avec les pays destinataires, elle est désormais de plus en plus utilisée comme instrument politique permettant aux pays donateurs de répandre les valeurs soutenues par l'Union européenne. A titre d'exemple, l'accord de Cotonou signé en 2000 par l'Union et les pays ACP permettra désormais de suspendre la coopération avec un Etat s'il enfreignait au respect des droits de l'Homme (M. Renardy, 2019, p.17).

Le FED devient parfois comme un instrument politique de préservation de la paix et de résolution des conflits.

Le Programme indicatif régional pour l'Afrique de l'Ouest plus spécifiquement concentre un budget de 1150 millions d'euros, dont 250 millions sont entièrement alloués aux activités sécuritaires. Ce qui nous amène à constater que l'Union européenne a dès lors doublé son aide en comparaison avec la période précédente, puisque le 10^{ème} FED concentrait 597 millions d'euros dont 199 millions assignés à la sécurité toujours dans la même région (Service européen pour l'action extérieur SEAE, 2019) (M. Renardy, 2019, p.17)

Cependant, cette hausse du budget se justifie surtout par la prise en considération de nouvelles interdépendances entre l'Union et les Etats de l'Afrique de l'Ouest, notamment dans le domaine de la sécurité et de la migration. En effet, dans le souci de préserver sa propre sécurité, l'Union européenne va réorienter sa politique de coopération pour le développement dans d'autres champs d'actions.

C'est dans cet ordre d'idée que le 11^{ème} FED (2014-2020), se disposerait à soutenir des objectifs stratégiques en

Afrique de l'Ouest, se focalisant sur trois secteurs spécifiques :

le premier sera porté sur les questions de paix, de sécurité et de stabilité y compris la lutte contre les menaces globales qui touchent la région avec des conséquences souvent dramatiques pour les populations et des répercussions directes sur l'Union européenne », le deuxième « concernera l'intégration économique régionale, avec notamment l'aide au commerce, le soutien au secteur privé et le développement des infrastructures » (M. Renardy, 2019, p.8)

et enfin le troisième « *contribuera à la gestion des biens publics régionaux et à l'agenda résilience, notamment à travers l'Alliance Globale pour la Résilience (AGIR) Sahel et Afrique de l'Ouest* » (SEAE, 2019).

De plus, nous avons également un second fonds dénommé Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique (FFUE). Ce Fonds fut élaboré lors du sommet de Valette (Malte) en 2015 sur la migration ; il évoque les deux aspects déterminant la stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel. En effet, il réunit d'une part, des actions sécuritaires relatives à la lutte contre le terrorisme, les trafics illégaux et la gestion des frontières ; et d'autres part, des actions visant à protéger la sécurité humaine, notamment des migrants et des personnes déplacées, en se focalisant sur des activités de développement (K. Mattfolk, K. Storup, (al), 2018, p.8).

Ce fonds est financé en partie par le FED et d'autres instruments financiers de l'UE, aussi par des donateurs tels que la Suisse et la Norvège. Il constitue l'une des sources de financement de projets sécuritaires au Sahel la plus importante, et ses actions sont élaborées par la direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) et assistées par le Service européen pour l'action extérieure

(SEAE). ((K. Mattfolk, K. Storup, (al), 2018, p.8-10).

Outre le FFUE, nous avons l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (ICSP), anciennement appelé « instrument de stabilité », qui permet à l'UE d'intervenir à l'extérieur de ses frontières dans le but de prévenir ou d'agir en cas d'une crise sécuritaire. Cet instrument est mis en œuvre par les délégations de l'Union européenne présentes dans les pays bénéficiaires, en partenariat avec des Organisations non-gouvernementales ONG, les Nations unies, d'autres organisations internationales, les institutions des Etats membres et des organisations locales (M. \$Renardy, 2019,p.18-19).

Le quatrième et dernier instrument est la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique encore appelé Facilité africaine pour la paix (FAP). Cet instrument a été créé en 2004 par l'UE à la demande de l'Union africaine afin de répondre à une demande africaine d'agir en faveur de la paix et de la sécurité. Il vise à renforcer le dialogue politique sur la paix, la justice et la réconciliation en Afrique, à renforcer l'architecture africaine de paix et de sécurité et à accroître la coopération pour s'attaquer aux causes profondes des conflits⁶.

Dans son rapport de 2017, 2,7 milliards d'euros ont été mobilisés depuis sa création. Ce qui fait de lui, l'un des principaux instruments soutenant la coopération UE-Afrique en matière de paix et de sécurité⁷. Mais cet instrument sera dorénavant remplacé par la FEP (Facilité

européenne pour la paix). Dès lors, nous constatons que les préoccupations ayant trait à la paix et à la sécurité constituent désormais l'objectif prioritaire de l'Union européenne pour l'Afrique de l'Ouest particulièrement les Etats du Sahel.

1.2. La politisation de la politique de coopération et de développement de l'UE

Déjà, l'un des objectifs fixés dans *la déclaration Schuman* du 09 mai 1950 parlait du développement de l'Afrique⁸. B. Nivet (p.67) note pour sa part que c'est en ce moment que furent renouées les relations postcoloniales autour des enjeux de développement dans les anciennes colonies de quelques Etats membres, en concomitance avec l'élargissement et l'approfondissement de la Communauté économique européenne et le spectre des politiques extérieures de l'UE, allant de la coopération à la gestion des crises, en passant par l'aide humanitaire ou les négociations commerciales.

Dès le début des années 90, les questions de conflictualité et de sécurité ont commencé à paraître comme un enjeu de plus en plus important des relations UE-ACP, surtout à l'égard de l'Afrique. Le nombre croissant de conflits violents en Afrique subsaharienne a conduit la France et le Royaume Uni à faire en 1994 une proposition conjointe sur « la diplomatie préventive et le maintien de la paix en Afrique », suggérant des mesures ou domaines d'intervention potentielle pour l'UE (B. Nivet, p.69).

⁶ African Union, le Partenariat Afrique-UE : Qu'est-ce que la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique ?, consulté le 01/02/2021, disponible en ligne sur : <https://africa-eu-partnership.org/fr/financial-support-partnership-programme/african-peace-facility>

⁷ European commission, Facilité de soutien à la Paix pour l'Afrique, RAPPORT ANNUEL

2017, Luxembourg, Office des publications, 2018, p-6, disponible en ligne sur : https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/apf-ar-2017-180711_fr.pdf

⁸ La déclaration, Schuman affirmait que : « L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain ».

La politisation de l'aide au développement a conduit à l'émergence de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense). En effet, dans le cas du FED, le changement de paradigme de l'aide se traduit tout d'abord en 1990 avec l'accord de Lomé IV où apparaissait pour la première fois une timide référence indiquant que : « la politique de développement et la coopération sont étroitement liées au respect des droits et libertés fondamentales de l'homme »⁹. De plus, il est noté dans le même article au paragraphe 2 que les parties contractantes réaffirmaient leurs obligations pour combattre et éliminer toutes formes de discriminations fondées sur « l'ethnie, l'origine, la race, la nationalité, la couleur, le sexe, la langue, la religion, etc. »¹⁰.

L'Accord de Cotonou signé en 2000 s'inscrivait également dans cette perspective. Mais ces Accords verront au fil du temps, des révisions quinquennales.

Cependant, l'article 96 de l'Accord de Cotonou établissait pour la première fois dès l'an 2000, une procédure de consultation et mesures appropriées concernant les droits de l'Homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit, applicables lorsque l'une des parties considère que l'autre manque à une obligation émanant du respect des droits de l'Homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit¹¹, ce qui montre que l'aide apportée par les pays nantis aux pauvres est généralement assortie de conditions asservissantes. (N.K.Kadony, 2008, p.74).

Ainsi, cette politique de coopération a fait évoluer au gré des textes officiels et documents périodiquement adaptés, une mosaïque de principes aujourd'hui

fortement ancrés, notamment la priorité accordée à la prévention des conflits et aux instruments non-militaire ; appropriation et prédominance des acteurs africains eux-mêmes dans la prévention, la gestion et la résolution des crises ; assistance pour créer des capacités africaines de prévention et de gestion des conflits. (B.Nivet, p.69).

Ces initiatives et pensées communautaires ont d'un autre point de vue trouvé un prolongement plus récent au gré de la mise en place de la PESC, la PESD et de la PSDC, car celles-ci restent en corrélation avec la politisation de la politique de coopération et du développement de la CEE-ACP.

1-2-1. La PESC/PESD/PSDC

Il faut noter que l'UE n'a pas d'armée permanente. Elle fait appel de façon ponctuelle à des forces militaires fournies par ses Etats membres. Elle peut envoyer des missions dans les régions du monde en proie à des conflits, à des fins de contrôle, de maintien de l'ordre public, ou pour participer au maintien de la paix ou fournir une aide humanitaire aux populations en détresse¹².

❖ La Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) : le

traité de Maastricht en 1992 définit les objectifs propres à la PESC. Le PESC vise « à préserver la paix ; à renforcer la sécurité internationale ; promouvoir la coopération internationale ; développer et renforcer la démocratie, l'Etat de droit et le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales »¹³.

Deux types de PESC sont à retenir : notamment la PESC, Politique

⁹ Accord de Lomé IV, Article 5, paragraphe 1

¹⁰ Accord de Lomé IV, Article 5, paragraphe 2

¹¹ Accord de Cotonou, Article 96

¹² Sur le site de l'Union européenne, Politique étrangère et de sécurité

commune, consulté le 18/01/2021, sur : https://europa.eu/european-union/topics/foreign-security-policy_fr

¹³ Article 21 sur TUE

étrangère et de sécurité commune et la PESC, Politique extérieure qui intervient dans le domaine économique, culturel, éducatif, monétaire, etc. Mais c'est la Politique étrangère qui intervient surtout dans le domaine diplomatique et stratégique qui fait l'objet de la présente étude.

❖ La **PESD** : « La présidence allemande de janvier 1999 a eu le grand mérite de prendre le relais et d'insérer cette initiative bilatérale franco-britannique dans le processus officiel de l'Union européenne ». De fait, le sommet de Cologne, en juin 1999 marque le début d'une série d'innovation à l'égard de la PESC, et le lancement de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) (L.Chantal 2008/1 (N° 19), p. 12-13). Son objectif principal est de conforter la capacité de l'UE à procéder à l'intervention externe à travers le développement de ses capacités civiles et militaires en matière de prévention des conflits internationaux et de gestion des crises.

❖ La **PSDC** : la Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne demeure le dernier champ à intégrer politiquement. Depuis sa création en 2003, les Etats membres y ont réalisé de gigantesques progrès dans les missions de maintien de la paix et de la sécurité.(K. Ronja, S. Ronja, 2015/1 (Printemps), p.25.) En effet, les objectifs de la PSDC anciennement PESD sont définis à l'article 42 du traité sur l'UE (TUE). Dans cet article il est dit que l'UE peut avoir recours à des moyens civils et militaires en dehors de l'Union « *afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux*

*principes de la charte des Nations unies*¹⁴ ».

Cependant, force est de savoir que la PESD, la PSDC sont toutes des parties intégrantes de la PESC. La PESC dans sa Politique de sécurité et de défense commune vise à lutter contre le terrorisme bien évidemment par l'appui apporté à des pays tiers sur leur territoire.

Par cette action, le Conseil européen a été chargé de développer une politique de défense commune, qui va assurer à l'Union une capacité autonome d'action dans le domaine militaire en la dotant notamment de structures institutionnelles et de moyens adaptés à sa nouvelle mission. C'est à cet effet qu'en décembre 2000, le Conseil européen de Nice va mettre en place plusieurs structures permanentes qui vont participer à la mise en œuvre de la PSDC, à savoir le Comité politique et de sécurité (COPS), le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE) et l'Etat-major de l'Union européenne (EMUE).

Tous placés sous la présidence du Haut Représentant pour la PESC. En effet, le COPS a pour rôle d'observer la situation internationale et de gérer les situations de crises. (I. Bastien, 2005/1 (no 26), p. 46.) CMUE dirige les actions militaires et l'EMUE planifie et exécute les décisions du Comité militaire de l'UE¹⁵.

Sans rentrer dans les détails du fonctionnement de ces institutions, le Service européen pour l'action extérieure SEAE demeure le service diplomatique de l'UE avec un vaste réseau de plus de 140 délégations et bureaux dans le monde, qui sont

¹⁴ Article 42 du traité sur l'UE (TUE)

¹⁵ Comprendre l'Europe, La politique de sécurité et de défense commune (PSDC), TOUTE l'Europe, consulté le 14/02/2021,

disponible en ligne sur : <https://www.touteurope.eu/actualite/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc.html>

chargés de promouvoir les valeurs de l'Union et de protéger ses intérêts¹⁶. Mais les Etats membres de l'Union restent des acteurs de premier plan car ce sont eux qui définissent les orientations générales de la politique étrangère et de sécurité commune, qui sont par la suite exécutées par le Haut représentant de l'Union.

1-2-2. Approche globale de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel

La sécurité du Sahel est aussi la sécurité de l'Europe selon l'ancien Ambassadeur Angel Losada Fernandez, Représentant spécial de l'UE pour le Sahel. Si la sécurité de l'Europe dépend de la sécurité du Sahel, alors on peut également dire que le développement de l'Europe peut aussi dépendre du développement du Sahel¹⁷. Cela sous-entend que la migration des populations de l'Afrique vers l'Europe est en grande partie due à la mal gouvernance, le sous-emploi, le favoritisme qui maintiennent toujours les pauvres dans leur pauvreté et les riches, ceux qui sont plus proches du gouvernement à s'enrichir toujours. D'où les émeutes dans les sociétés africaines pour dénoncer ces dérives institutionnelles et la migration des populations vers l'Europe pour le meilleur devenir. Cependant, en Europe l'arrivée de ces migrants économiques constitue un enjeu majeur pour les pays d'accueil sur le plan sécuritaire, économique et sociale.

À ce sujet, Eric Pichon (2017, p.4) écrit : « *les dirigeants de l'UE estimaient qu'améliorer le*

développement et la sécurité au Sahel devraient concourir à réduire l'émigration des populations, les risques d'attaques sur le sol européen, les trafics illégaux et les problèmes d'approvisionnement en hydrocarbures ».

Fort de ce consentement, en 2011, avant les événements du Mali, l'UE a établi une stratégie de sécurité et de développement pour le Sahel. À ce moment, l'Union a tenu compte du « nexus sécurité-développement », c'est-à-dire la relation qui existe entre la sécurité et le développement, car pour elle, il ne peut y avoir le développement sans la sécurité et vice versa.

Ce plan stratégique de l'Union pour le Sahel visait fondamentalement (04) quatre grandes priorités d'actions stratégiques notamment le développement, la bonne gouvernance et la résolution des conflits internes ; l'action politique et diplomatique ; la sécurité et l'Etat de droit et enfin la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation. (L.Simon, A.Mattelaer, A. Hadfield, (al), 2012, p-27).

Le Burkina Faso et le Tchad qui n'étaient pas inclus dans le plan stratégique de l'Union pour le Sahel en 2011 sont désormais intégrés depuis mars 2014, aux pays initialement visés par la stratégie (la Mauritanie, le Niger et le Mali).

A partir de ces quatre domaines d'action et en concertation avec les pays partenaires, le SEAE va dresser un plan d'action fondé sur son engagement en cours tout en proposant de nouvelles initiatives. Eu égard à cela, l'objectif stratégique initial de la stratégie de 2011¹⁸ de l'UE

¹⁶ Sur le site de l'Union européenne, Politique étrangère et de sécurité commune.

¹⁷ La stratégie de l'Union européenne au Sahel et le nexus «sécurité-développement », consulté le 19/01/2021, disponible en ligne sur :

<https://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Videos/La-strategie-de-l-Union-europeenne-au-Sahel-et-le-nexus-securite-developpement>

¹⁸ L'objectif à long terme (5 - 10 ans) de la stratégie était le suivant: « renforcer la stabilité politique, la sécurité, la bonne gouvernance et la cohésion sociale dans les

pour le Sahel, qui mettait l'accent sur le lien existant entre développement et sécurité ainsi que sur les quatre domaines d'action de sa mise en œuvre, seront reconduits pour la période 2015-2020 par le Conseil de l'UE en avril 2015 afin de fournir un cadre global à l'action de l'UE au Sahel.

L'UE a établi des partenariats avec les Etats concernés. Ainsi au vu des faits sur l'instabilité au Sahel et à travers ces quatre grands axes stratégiques, le SEAE va donc établir un plan d'action avec des projets à court (3 à 5 ans) et à long terme (5 à 10 ans) en coopération avec les pays concernés par les difficultés précitées, en entendant de passer à l'action tant sur le plan sécuritaire que du développement¹⁹.

1-2.3. Le Sahel, un terrain de prédilection de l'UE comme acteur international

Présentement, il est difficile de parler de la crise sécuritaire au Sahel sans parler de l'UE car elle est le premier acteur à s'être intéressé à la résolution de la crise sécuritaire au Sahel suite à la crise politique malienne en 2012. En effet, les liens entre les Etats du Sahel et l'UE sont très lointains comme nous l'avons si bien démontré plus haut. De la conquête de l'Afrique à la période des indépendances de ces Etats en passant par la colonisation, des relations politiques, économiques et par la suite sécuritaire, se sont plutôt établies entre l'UE et ses partenaires historiques du Sahel.

Aussi, selon E. L. Lucia (2019) l'importance accordée au Sahel par l'UE et ses Etats membres peut

États du Sahel, ainsi que les opportunités économiques et éducatives, créant ainsi les conditions d'un développement durable aux niveaux local et national, afin que la région du Sahel puisse prospérer et ne plus servir de refuge potentiel aux activistes d'AQMI et aux réseaux criminels; contribuer, au niveau national, à atténuer

s'interpréter dans un contexte de changement institutionnel et de nouvelles ambitions en termes de politique étrangère, sous l'impulsion de la réforme du traité de Lisbonne et de la récente stratégie globale de l'UE.

Dès lors, la situation du Sahel s'apparente comme une occasion de donner à l'UE un rôle plus important en tant qu'acteur international de la sécurité.

Aussi, il convient de noter que le Représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour le Sahel représente l'Union dans tous les pourparlers et les réunions de coordination internationales traitant du Sahel. Cela montre aujourd'hui comment l'UE est impliquée de gré ou de force dans la résolution de la crise au Sahel. C'est dire que l'insécurité dans le Sahel conduit à une instabilité économique, politique et sociale dans ses Etats, ce qui va engendrer une migration de la population jeune vers les Etats du Nord.

Cependant, au-delà de sa volonté de protéger les intérêts de ses Etats membres présents au Sahel, l'UE tente de limiter voire éradiquer la ruée des populations du Sahel vers les pays du Nord. En effet, cette zone représente un enjeu critique pour l'approche de l'UE à l'égard de l'Afrique, étant donné que la nouvelle commission européenne a placé l'Afrique au cœur des intérêts de l'action extérieure de l'Union.

D'un point de vue purement géographique, le Sahel serait la région d'Afrique où le lien entre la sécurité, la migration et le développement est beaucoup plus tangible. Il est en effet considéré comme l'une des régions les

les tensions internes, notamment les problèmes posés par l'extrémisme violent qui alimente AQMI et d'autres groupes criminels ».

¹⁹ SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, *Op.cit.*, p.4

plus pauvres au monde, avec son paysage en partie désertique et ses frontières poreuses, mais avec un sous-sol très riche en minerais, le Sahel est :

un terreau d'instabilité qui s'est transformé au cours des cinq dernières années en un théâtre de violence extrême. Certaines sources font état de plus de 12 000 faits de violence et de 50 000 morts entre 2014 et 2019. Les conséquences potentielles d'une telle fragilité pour l'Europe, du fait de l'exportation de menaces sécuritaires et de migrants, ont conféré au «corridor» entre le bassin méditerranéen et l'Afrique subsaharienne une dimension géopolitique. (I. Ioannides, 2020, p.1).

A la lumière de ce qui précède, il apparaît clairement que l'UE reste un acteur international du premier plan au Sahel, non seulement pour restaurer l'ordre et protéger les intérêts de ses Etats membres dans la région, mais aussi pour éviter d'être envahie par des vagues de migrations venant de ces Etats fragiles.

2. Le Sahel, une officine de la PESD/PSDC : forme de partenariat ou néocolonialisme ?

A l'image du processus à l'œuvre dans d'autres champs d'étude ou de coopération nous pouvons soutenir en d'autres termes que le Sahel sert de terrain d'expérimentation, de laboratoire de nouveaux concepts et d'instruments de la PESD/PESD/PSDC.

Pour mémoire, avant les deux grandes guerres qui ont dévasté l'Europe, elle était en son temps une grande puissance militaire notamment à travers ses expéditions sur les hautes mers et un temple du savoir à travers ses grands Hommes comme Socrate, Périclès père de la démocratie Athénienne, etc. Mais après ces deux grandes guerres, l'Europe s'est vue perdre sa première place de puissance mondiale et se voyait obliger d'abandonner ses ex colonies en

Afrique, en Asie et en Amérique. A cet effet, avec le soutien des Etats-Unis à travers le plan Marshall, l'Europe va tenter de rehausser son niveau tout d'abord économique ensuite politique et militaire à travers la création de leur Communauté économique.

Aujourd'hui, l'Europe Unie avec 27 Etats membres, constitue une force économique, politique et militaire sur le plan international à travers la PESD/PSDC.

Dès lors, son désir de vouloir reconquérir la place d'antan va l'amener à se munir d'une casquette de messianiste pacificateur et une fervente défenseuse des droits de l'Homme et de la démocratie dans le monde.

D'abord, avant son « *messianisme pacificateur* », l'Europe entretenait des relations étroites avec les Etats du Sahel, notamment pendant la période coloniale durant laquelle ces Etats ont été colonisés par la France. B. Rouppert, (2013, pp.180-181) observe qu'un autre intérêt très important de l'UE dans le Sahel est celui de la sécurisation des approvisionnements énergétiques de ces Etats membres afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des matières premières en provenance de la Russie.

En effet, depuis la crise pétrolière de 1970, le Sahel connaît une véritable course mondiale aux approvisionnements énergétiques qui va s'accélérer par la suite dans les années 2000. Depuis lors, le Sahel connaît une pression très forte d'acteurs extrarégionaux qui se livrent à une compétition rude pour obtenir la jouissance de l'exploitation de ressources non renouvelables de la zone.

Toutefois, on retient avec B. Rouppert, (2013, p.180-181) que les gouvernements nationaux des Etats sahéliens, en mal d'organisation et de solidarité face à cette concurrence, ne parviennent pas à maximiser les

bénéfices qu'ils pourraient tirer de la convoitise dont ils font l'objet. À cet effet, la courte vue des politiciens éphémères ou (tyrans) fabriqués par les « oligarchies occidentales » prédominant souvent sur toutes les politiques visant à une bonne gestion et durable de l'exploitation des ressources énergétiques et laissent le champ libre à la prédation des firmes étrangères. De ce fait, ne pouvons-nous pas parler de néocolonialisme du Sahel eu égard à la course à l'exploitation de ses matières premières ?

Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il existe un cordon ombilical qui lie ces puissances coloniales à leurs anciennes colonies. Ainsi, parler de néocolonialisme du Sahel par l'Occident est une hypothèse qui ne saurait être bannie des rangs des multiples hypothèses avancées dans le même ordre d'idée. En effet, la mondialisation accroît l'interdépendance des Etats. Alors, au tant les Etats du Sahel ont besoin de l'UE, au tant l'UE aussi a besoin des Etats du Sahel. C'est dans ce sens que Amadou Hampâté Bâ disait que : « *Seul, on ne peut jamais voir le sommet de son crâne* ».

2-1. Se développer en développant l'autre : le Sahel au manoeuvre de la consolidation de l'UE et de la « France-Sahel »

2-1-1. Le Sahel au manoeuvre de la consolidation de l'UE

Dans le courant de la crise malienne, les Etats membres de l'Union se trouvaient confronter à un dilemme, c'est-à-dire à trouver un consensus pour y intervenir, d'autant plus la France s'est sentie seule à assumer l'essentiel d'un effort qui permettait à défendre des intérêts considérés comme européens.

²⁰ La cheffe des affaires politiques de l'ONU Rosemary DICARLO, consulté le 21/01.2021, disponible en ligne sur :

Pourtant, la solidarité politique mutuelle entre les Etats membres est consacrée explicitement par le traité de l'Union européenne.

Mais, en dehors de cette incompréhension, en 2012 la crise sécuritaire au Sahel fut l'objet d'un débat autour des Etats membres de l'Union à l'issue duquel l'UE va mettre sur pied plusieurs opérations civiles et militaires pour le Niger, le Mali, ensuite le Burkina Faso. Se trouvant dans l'obligation de protéger les intérêts de leurs Etats et des multinationales d'origines européennes, les Etats membres de l'Union auront un sentiment unanime et solidaire d'engager des opérations militaires dans le Sahel dans le but de former les armées locales pour faire face aux assaillants afin de lutter contre l'extrémisme violent, la progression des djihadistes vers Bamako, et de façon implicite à protéger les biens des multinationales présentes dans la région.

Etant donné que les groupes terroristes collaborent pour entreprendre des attaques de plus en plus sophistiquées en Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger²⁰, les Etats membres de l'Union vont s'engager de façon solidaire et unanime à prolonger le mandat des trois missions d'opérations et de formations des forces de défense et de sécurité des Etats du Sahel à savoir l'EUCAP Sahel Niger (European Union Capacity Building Mission), EUTM Mali (European Union Training Mission), l'EUCAP Sahel Mali et « l'EUCAP Sahel Niger, Burkina », entreprises depuis 2012 et qui continuent toujours de fonctionner.

Cette solidarité de l'Union a permis à la France de solliciter ses partenaires sur une base bilatérale en soutien à ses opérations au Sahel. En

<https://news.un.org/fr/story/2020/03/1063771>

effet, l'opération Barkhane ex Serval en 2013, reçoit des soutiens venant des Etats membres de l'Union notamment l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, etc.

Aussi, la constitution d'une nouvelle force militaire de solidarité européenne dénommée force Takuba qui opère sous l'égide de Barkhane, est une nouvelle expérience de la coopération militaire européenne en dehors du cadre établi par la PSDC²¹. Jusqu'ici, retenons que la force Takuba est un regroupement aussi élémentaire de forces spéciales européennes, composée essentiellement de militaires français, estoniens et suédois. Mais cette solidarité européenne est loin de s'achever, car en fin octobre 2020, le Parlement Tchèque annonçait l'envoi d'un contingent de 60 militaires au sein de cette nouvelle force (N. Guibert, 2020).

Au regard de toutes ces manifestations de volonté de se soutenir et de se venir en aide sous la bannière de l'article 42, 7 TUE (Traité de l'Union européenne), la région du Sahel constitue de nos jours une manœuvre de consolidation de l'UE à travers sa politique de sécurité et de défense commune.

2-1-2. Le Sahel au manœuvre de la consolidation de la « France-Sahel »

Devenus souverains, ces trois Etats francophones et notamment sahéliens se rapprochent de la France et signent dans les années 1960 des traités bilatéraux avec l'ancienne métropole. De fait, ces accords de défense et de coopération militaire impliquaient notamment « *une garantie française en cas d'agression par un acteur étatique externe ou même, dans certains cas particuliers, par des rébellions internes : la France devient alors dans le contexte très particulier de*

la guerre froide le partenaire privilégié des États du Sahel » (J.M Châtaigner, 2019/1 (N° 172), p.28)

En plus, des relations économiques étroites se sont tissées entre la France et le Sahel notamment à travers le « maintien » de la zone franc et la garantie de convertibilité apportée par le trésor français au FCFA et celui du cas typique du Niger par la sécurisation depuis 1969 de l'approvisionnement de la filière nucléaire française à partir de l'uranium nigérien d'Arlit (J.M Châtaigner, 2019/1 (N° 172), p.29).

Cette politique est nommée FrançAfrique, aménagée par De Gaulle avec ses complices africains au lendemain des indépendances, personnifiée par Jacques Foccart et qui fait actuellement l'objet de nombreuses critiques vis-à-vis de la France par les panafricanistes et l'opinion publique.

Pour revenir aux événements plus récents, on retient que dans la bande Sahélienne et subsaharienne, une montée de groupes terroristes, a entraîné la France à s'engager dans l'opération Serval puis Barkhane au niveau régional dans le but d'endiguer la ruée des groupes terroristes vers Bamako et de lutter contre l'extrémisme violent dans le Sahel.

En aidant les Etats du Sahel, par ses opérations militaires, la France est devenue le premier partenaire²² du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Pour mémoire, en 2012, le régime « démocratique » (affaibli par la corruption) de Amadou Toumani Touré est renversé par un putsch militaire, cependant, de groupes terroristes et de mouvements de rebelles ont pris les deux tiers du territoire malien.

est aujourd'hui le premier partenaire de sécurité qui s'est engagée aux côtés des forces armées du Sahel dans la résolution de la crise sécuritaire depuis janvier 2013.

²¹Selon Gésine WEBER, chercheuse auprès du German Marshall Fund à Paris.

²² Au-delà du partenariat historique qui lie la France et les Etats du Sahel, la France

Cela va entraîner une prise de conscience sur le plan international du risque de détérioration irrévocable de la situation du Mali. Ainsi, les acteurs internationaux ont compris qu'il fallait nécessairement éviter que la situation du Mali ne se répande sur l'ensemble de la région du Sahel et d'éviter que cela ne favorise aussi la création d'un pôle de déstabilisation. Et parmi ces acteurs, la France a depuis le début joué un rôle fondamental avec la mobilisation rapide de ses forces armées afin de venir en rescousse à l'Etat malien, puis le Sahel en général (J.M Châtaigner JEAN-MARC, p.125).

En effet, cette présence renforcée de la France s'appuie sur des liens historiques forts avec les pays de la zone. A ce sujet, faisant nôtre les propos de Patrick Dramé (2014,p.81-82) lorsqu'il analyse les intérêts économiques français en Afrique de l'Ouest entre 1960-1980 :

Le concept d'intérêt économique appliqué aux relations entre la France et les États de l'Afrique de l'Ouest est à saisir en filigrane de l'analyse dite «réaliste» des relations internationales qui veut que les États se déterminent en fonction de leurs intérêts plutôt que par la morale et l'idéalisme . En fait, les idéaux et l'humanisme sentimental souvent avancés dans les années 1960 et 1970 pour justifier la politique de coopération française ne suffisent pas à battre en brèche la tentation et la volonté de maintenir une prééminence économique dans les ex-colonies. Ce dernier dessein, gage d'influence et donc de puissance, est placé au cœur de la politique étrangère de la Ve République française. Lorsque l'octroi de l'indépendance lui est apparu inévitable, la France s'est attelée à sauvegarder en Afrique sa position hégémonique d'antan par le truchement de la coopération économique.

Il est clair que la stratégie actuelle de la France vise non seulement à accompagner ces pays dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques mais aussi et surtout à protéger leurs biens et

intérêts dans la zone. À cet effet, les politiques mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie articulée sur « 4D », c'est-à-dire une articulation autour des quatre approches diplomatiques notamment « *de défense, de sécurité, de développement et de promotion des droits humains, qui visent dans ce sens à renforcer les capacités nationales et régionales de prévention et de gestion de crise pour permettre à ces Etats d'assumer leur propre sécurité* » (J.M.Châtaigner, p.125).

Alors, le 11 janvier 2013, le président français, François Hollande annonça à la demande des autorités maliennes le lancement de l'opération Serval afin de lutter contre l'avancée des groupes terroristes sur Bamako. Ainsi, en août 2014, l'opération Serval fut remplacée par l'opération Barkhane toujours dans le même objectif afin d'éviter la propagation du phénomène dans la sous-région. A ces actions s'ajoute celles du Service central de lutte contre le terrorisme (SCLCT).

Conclusion

En définitive, il ressort que la présence de l'UE dans le Sahel est un fait encadré par sa politique étrangère. Mais cette politique au départ, années 1950, consacrait plus ses interventions dans le domaine économique et social à travers des fonds d'investissement pour le développement des colonies qui entretenaient toujours des relations avec les puissances coloniales.

Cependant, cette aide se verra politiser dans les années 90 avec le traité de Maastricht pour prendre une autre facette et la vision des faits non seulement en ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifiques) mais aussi sur le plan international. Elle prend dès lors comme patronyme PESC Politique étrangère et de sécurité commune dont le but est « *de préserver la paix, promouvoir la coopération internationale, renforcer la sécurité*

internationale, développer et consolider la démocratie et l'Etat de droit ».

Depuis lors, l'UE porte une casquette de *messianisme pacificateur* non seulement au Sahel ou en Afrique de façon générale mais aussi sur le plan international. Alors, les points cités au supra, prévoient clairement et donne une marge de manœuvre et une large possibilité aux forces armées de l'UE de se projeter hors des frontières de l'Union pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale soit sous la demande de l'Etat problématique ou soit par une ingérence humanitaire (intervention humanitaire).

Enfin, il est à noter que l'UE ne possède pas une force armée propre à elle. Celle-ci est constituée en cas d'une nécessité d'intervention selon la contribution militaire de chaque Etat membre mais qui reste aussi volontaire. Et ces interventions militaires sont financées par le mécanisme Athéna mis en place par l'Union.

En décembre 2020, l'UE s'est dotée d'un nouvel instrument cosmopolite dénommé FEP (Facilité européenne pour la paix) qui consiste à financer directement les pays en situation d'insécurité et les doter d'équipement militaires sans passer par les organisations régionales. La question qu'on se pose est de savoir si cet instrument sera le bienvenu dans les Etats faibles ou faillis ? N'aurait-il pas de conséquences plus néfastes que positives en Afrique ou au Sahel?

Sources et Bibliographie

- Traité de Rome Art. 131 et 132
- Accord de Cotonou, Article 96
- Accord de Lomé IV, Article 5, paragraphe 1 et 2
- African Union, le Partenariat Afrique-UE : Qu'est-ce que la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique ?, consulté le 01/02/2021, disponible en

ligne sur : <https://africa-eu-partnership.org/fr/financial-support-partnership-programme/african-peace-facility>

-Article 21 sur TUE

-Article 42 du traité sur l'UE (TUE)

-BASTIEN Nivet, (sans.date) « Relations entre l'UE et l'Afrique subsaharienne dans les domaines de la sécurité et de la défense », Paris, Iris, , 78 pages.

-BERANGERE Rouppert, « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », (s.l), *Recherches internationales*, n° 97, octobre-décembre 2013, p-179-196, disponible en ligne sur : <https://www.recherches-internationales.fr/R97/RI97Rouppert.pdf>

-BERANGERE Rouppert, 2012, « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », Groupe de recherche et d'informations sur la paix et la sécurité (GRIP), 17 pages, disponible en ligne sur : https://grip.org/wp-content/uploads/2012/12/na_2012-12-06_fr_b-rouppert.pdf

-CHATAIGNER Jean-Marc, 2019, « Sahel et France, enjeux d'une relation particulière », *Hérodote*, 2019/1 (N° 172), pp. 123-136. DOI : 10.3917/her.172.0123. URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-1-page-123.htm>

-Commission Européenne, FACILITÉ EUROPÉENNE POUR LA PAIX, Un fonds hors budget de l'UE destiné à consolider la paix et à renforcer la sécurité internationale, 13 juin 2018, pp 2.

-Comprendre l'Europe, La politique de sécurité et de défense commune (PSDC), TOUTE l'Europe, consulté le 14/02/2021, disponible en ligne sur : <https://www.touteurope.eu/actualite/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc.html>

DEMERS Maurice et DRAME Patrick dir, 2014, *le Tiers-Monde postcolonial*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, , 300p.

DIALLO Adama, 2021, *Les rapports diplomatiques entre l'Union Européenne et les pays en voie de développement en période de crise sécuritaire (2011 à nos jours) : cas du Burkina Faso, Mali et le Niger*, Université de Szeged, Centre Universitaire Francophone, Université Senghor d'Alexandrie, Mémoire de Master en études internationales, Spécialité Développement Europe-Afrique, 145 p.

-DOMINIQUE Lecompte, THIERRY Vircoulon, 2014, « L'aide de l'Union européenne : du développement à la sécurité, l'exemple du Fonds européen de développement », Programme Afrique Subsaharienne, Paris, Ifri, juin, 30 pages. Disponible en ligne sur : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/vircoulon_lecompte_laid_e_de_lue.pdf

-ELISA Lopez Lucia, 2019, «L'approche intégrée et régionalisée de l'Union européenne pour le Sahel », Centre FrancoPaix, Chaire Raoul-Dandurand, février, disponible en ligne sur : https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019_02_Resume_Elisa-Lopez-Lucia_UE.pdf

-ERIC Pichon, « Le Sahel: un enjeu stratégique pour l'Union européenne », briefing, Service de recherche du Parlement européen, novembre 2017, 8 pages, disponible en ligne sur : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/608815/EP_RS_BRI\(2017\)608815_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/608815/EP_RS_BRI(2017)608815_FR.pdf)

-European Commission, Facilité de soutien à la Paix pour l'Afrique, RAPPORT ANNUEL 2017, Luxembourg, Office des publications, 2018, pp 36, disponible en ligne sur : https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/apf-ar-2017-180711_fr.pdf

-IRONDELLE Bastien, « L'Europe de la défense à la croisée des chemins ? », Critique internationale, 2005/1 (no 26), pp 45-55. DOI : 10.3917/crii.026.0045. URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-1-page-45.htm>

-ISABELLE Ioannides, « Paix et sécurité en 2020 : Évaluation de la stratégie de l'Union européenne pour la résolution des conflits au Sahel », (s.l), Service de recherche du Parlement européen, septembre 2020, pp 90, disponible en ligne sur : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/654173/EP_RS_STU\(2020\)654173_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2020/654173/EP_RS_STU(2020)654173_FR.pdf)

-KADONY Nguway Kpalaingu, 2008, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'harmattan, 308 p.

-KATJA Mattfolk, KIM Storup, (al), 2018, « Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique: un instrument souple, mais pas assez ciblé », Rapport spécial, Luxembourg, pp 90, disponible en ligne sur : https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18_32/SR_EUTF_AFRICA_FR.pdf

-KEMPIN Ronja, SCHELER Ronja, « L'intégration différenciée peut-elle débloquent la PSDC ? », *Politique étrangère*, 2015/1 (Printemps), pp 25-35. DOI : 10.3917/pe.151.0025. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-1-page-25.htm>

-La cheffe des affaires politiques de l'ONU Rosemary DICARLO, consulté le 21/01.2021, disponible en ligne sur : <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1063771>

-La stratégie de l'Union européenne au Sahel et le nexus «sécurité-développement », consulté le 19/01/2021, disponible en ligne sur : <https://issat.dcaf.ch/Learn/Resource-Library2/Videos/La-strategie-de-l->

Union-europeenne-au-Sahel-et-le-nexus-securite-developpement

-LAVALLEE Chantal, 2008, « Introduction. La PESD : les paramètres d'une politique atypique [1] », *Les Champs de Mars*, 2008/1 (N° 19), pp 9-22. DOI : 10.3917/lcdm1.019.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-ldm-2008-1-page-9.htm>

-LUIS Simon, ALEXANDER Mattelaer, AMELIA Hadfield, (al), 2012, « Une Stratégie cohérente de l'UE pour le Sahel », Bruxelles, mai, pp 42.

-NATHALIE Guibert, 2021, « La très lente éclosion de la force européenne « Takuba » au Mali », *Le Monde*, Publié le 03 août 2020, consulté le 21/01/2021, disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/08/03/la-tres-lente-eclosion-de-la-force-europeenne-takuba-au-mali_6048008_3212.html

-RENARDY, Mandy, 2019, « *Comment les considérations sécuritaires ont-elles pris de l'ampleur au sein de la politique européenne d'aide au développement au Sahel lors de la période 2012-2018? Analyse d'un cas pratique : l'organisation de coopération régionale du ' G5 Sahel '.* », (multig), mémoire, université de Liège, 60.

-Secrétariat général du Conseil, Stratégie de l'UE pour la Région du Sahel Plan d'Action Régional 2015-2020, Bruxelles, le 20 avril 2015, pp 65, disponible en ligne sur : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7823-2015-INIT/fr/pdf>

-SENAT, Mali, Niger : paix, sécurité et développement, trois défis à relever, Rapport de groupe interparlementaire d'amitié n° 125, 26 mars 2015, consulté le 07/02/2021, disponible en ligne sur : https://www.senat.fr/ga/ga125/ga125_mono.html#toc22

-Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), plus d'information voir : [https://europa.eu/european-](https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/eeas_fr)

union/about-eu/institutions-bodies/eeas_fr

-SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, pp 9, disponible en ligne sur : http://www.eeas.europa.eu/archives/delegations/mali/documents/strategie_sahelue_fr.pdf

-Traité de Rome Art. 131-132

-Traité sur l'UE (TUE) Article 42

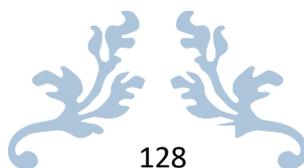
-Union Européenne, Politique étrangère et de sécurité commune, consulté le 18/01/2021, sur : https://europa.eu/european-union/topics/foreign-security-policy_fr

-VERONIQUE Dimier, 2014, « Institutionnalisation et bureaucratisation de la Commission européenne : l'exemple de la DG développement », in Dominique LECOMPTE, Thierry VIRCOULON, *L'aide de l'Union européenne : du développement à la sécurité, l'exemple du Fonds européen de développement*, Programme Afrique Subsaharienne, Paris, Ifri, juin 2014, pp 30.

Numéro 005 Mars 2022
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°005 Mars 2022